



**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 19 septembre 2011 à 20h00**

**Présent(e)s :** Mme Béatrice Hirsch, Présidente

Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Véronique Hirsch,  
Isabelle Jaquier-Borella, Florence Maggi-Duvernay,  
Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales

MM. Olivier Bahon, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat,  
Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Bernard Gay, Jean-Louis  
Kaiser, Joseph Menu, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux

MM. Potter Van Loon, Maire  
Guy Lavorel, Yves Meynard, Adjoints  
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Prestation de serment de Mme Véronique Hirsch et M. Bernard Gay, nouveaux conseillers municipaux
2. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 mai 2011 et de la séance d'installation du 6 juin 2011
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de la Mairie
5. Nomination des Président(e)s et Vice-Président(e)s des locaux de vote pour 2012
6. Election des membres du Comité de la Ferme Rosset
7. Projets de délibérations :
  - 7.1. Approbation des comptes 2010 de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées
  - 7.2. Demande de dérogation au rapport des surfaces dans le projet de construction de 4 villas mitoyennes au chemin de Drize 14 :
    - Rapport de la commission urbanisme et environnement du 5 septembre 2011
    - Vote du Conseil municipal
8. Propositions de motions :
  - 8.1. Motion du groupe Démocrate chrétien : « Création d'une pharmacie à Troinex »
  - 8.2. Motion du groupe Libéral : « Pour un cabinet médical dans les futurs immeubles des Saussac »
9. Propositions individuelles et questions

## 10. Huis-clos : demande de naturalisation

Mme Béatrice Hirsch ouvre la séance à 20h et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

La Présidente rappelle que M. Bernard Gay prend ses fonctions au sein du Conseil municipal suite à la démission de M. Jean Berthet au 31 août 2011 et profite de remercier sincèrement ce dernier pour les 16 années de bons et loyaux services auprès de la commune.

Elle donne ensuite lecture de l'ordre du jour et passe au point 1 de ce dernier.

### **1. Prestation de serment de Mme Véronique Hirsch et M. Bernard Gay, nouveaux conseillers municipaux**

Mme Béatrice Hirsch prie l'assemblée de se lever, puis donne lecture de la formule du serment :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

A l'appel de leur nom, les deux Conseillers municipaux répondent en levant la main droite : «je le jure» ou «je le promets».

Il est pris acte de leur serment.

M. Van Loon, Maire, accueille Mme Véronique Hirsch et M. Bernard Gay et leur souhaite une très bonne législature.

### **2. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 mai 2011 et de la séance d'installation du 6 juin 2011**

Sans remarque, ces deux procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

### **3. Communications du Bureau du Conseil municipal**

Mme Hirsch informe le Conseil municipal qu'elle a reçu la copie d'une lettre adressée à la Mairie de Troinex dans laquelle, il est demandé expressément d'en donner lecture. De part sa longueur, la Présidente lit quelques extraits de ce courrier qui émane Maître Cristobal Orjales, mandaté par l'association « Vivre à Troinex » et qui demande notamment la fermeture immédiate des chemins de Saussac, de Drize et des Moulins-de-Drize. La lettre sera jointe au procès-verbal (cf annexe 1).

### **4. Communications de la Mairie**

#### Communications de M. Van Loon, Maire

#### **4.1.1 Réponse au courrier de Me Cristobal Orjales**

M. Van Loon indique que la Mairie, pour répondre d'égal à égal, a demandé à un avocat, Me Jean-Marc Siegrist, de répondre au courrier dont a parlé la Présidente. Il donne lecture de quelques passages de cette réponse, dont une copie est également jointe au procès-verbal (annexe 2).

#### **4.1.2 Concert du 9 juin 2011 en faveur des sinistrés du Japon**

M. Van Loon indique que la somme de Chf. 4'500.- a été récoltée lors de ce magnifique concert donné à la Salle des fêtes de Troinex, dont une participation de la commune de Chf. 2'000.- ainsi que la gratuité des installations. Cette somme a été versée à la Chaîne du Bonheur.

#### **4.1.3 Finances communales**

M. Van Loon se réfère à la forte baisse des recettes fiscales annoncée par l'administration fiscale,

suite au départ de contribuables de notre commune. Il indique, pour les conseillers qui ne sont pas membres de la commission des finances, que la Mairie a établi un certain nombre de propositions afin de réduire les dépenses et d'augmenter les recettes. Ces propositions ont été soumises à la commission des finances qui les a approuvées dans leur majorité. En conséquence, la Mairie a pu continuer son travail pour réaliser un projet de budget 2012 qui sera présenté au Conseil municipal le 17 octobre, puis renvoyé à la commission des finances pour étude.

#### **4.1.4 Conseil des Anciens**

M. Van Loon communique que selon les statuts, les membres de ce Conseil devront être élus par le Conseil municipal pour les 4 prochaines années. Selon les dernières informations transmises par le Président, M. Jeanrenaud, il y a actuellement 16 candidats pour 17 places ; par conséquent, un appel paraîtra dans le journal communal « Troinex.ch » de ce mois et l'élection aura probablement lieu lors du Conseil municipal d'octobre.

#### **4.1.5 Vandalisme dans la commune**

M. Van Loon aborde ce sujet en dressant la liste des actes de vandalisme : de nombreux tags, des plates-bandes piétinées et des plantations volées, une tentative de mettre le feu au terrain de l'Agorespace au moyen d'essence et le dernier événement en date : un arbre scié presque intégralement, ce qui a représenté un réel danger. M. Van Loon précise qu'une suite sera donnée à cette affaire et qu'il a signé, ce jour même, une plainte pénale adressée au Procureur général.

#### Communications de M. Meynard, Adjoint :

##### **4.2.1 Personnel communal**

M. Meynard apporte quelques nouvelles réjouissantes, à savoir que Mlle Floriane Gros, stagiaire et M. Fabio Ferretti, ancien apprenti, ont réussi tous les deux leur Maturité professionnelle commerciale avec d'excellents résultats. Il rappelle également qu'une nouvelle apprentie, Mlle Géraldine Murith, a commencé sa formation à la mairie le 29 août dernier. M. Meynard informe enfin que Mme Marlène Charpentier, responsable « Agenda 21 » de la commune, a accouché d'une petite Charlotte le 15 août dernier et selon les dernières nouvelles, toute la famille se porte très bien.

##### **4.2.2 Projet d'immeubles « Les Saussac »**

M. Meynard donne les informations suivantes concernant l'avancement de ce dossier :

- Le 1<sup>er</sup> tour de la procédure d'appel d'offres a eu lieu entre les mois de juin et août 2011.
- 5 groupes de mandataires ont été retenus pour participer au 2<sup>ème</sup> tour.
- Le cahier des charges du 2<sup>ème</sup> tour, approuvé par la Commission des bâtiments, a été envoyé aux concurrents le 2 septembre et ceux-ci ont jusqu'au 24 octobre 2011 pour rendre leurs offres.
- Le choix du bureau retenu et la décision d'adjudication est prévue au début décembre 2011.

#### Communications de M. Lavorel, Adjoint :

##### **4.3.1 Tournoi de l'Agorespace**

M. Lavorel relate que cette 13<sup>ème</sup> édition s'est très bien déroulée, malgré une matinée un peu pluvieuse, pour se terminer sous le soleil. M. Lavorel souligne l'organisation parfaite, comme chaque année et remercie tout le comité et en particulier le président, M. Jean-Jacques Duquesne.

## **5. Nomination des Président(e)s et Vice-Président(e)s des locaux de vote pour 2012**

Les personnes suivantes sont proposées et sont **nommées à l'unanimité** :

Président(e) :	Mme Dominique Bernardet (PLR)
Suppléant(e) de la présidence :	Mme Véronique Hirsch (HP)
Vice-président(e) :	Mme Christine Tomassi (DC)
Suppléant(e) de la vice-présidence :	Mme Brigitte Schneider-Bidaux (Les Verts)

## 6. Election des membres du Comité de la Ferme Rosset

Les conseillers municipaux ont reçu la liste des candidat(e)s, qui sont :

M. Jacques DUBOIS	Président et trésorier	(membre sortant)
Mme Jacqueline BIDAUX	Responsable des expositions	(membre sortante)
Mme Margrit GRODECKI	Marché de Noël	(membre sortante)
Mme Lise NINGHETTO-AUBERSON	Responsable musique (concerts)	(membre sortante)
Mme Colette SALLANSONNET	Secrétariat et mailings	(membre sortante)
M. Guy LAVOREL	Représentant de la Mairie	

Mme Jacqueline OHAYON, membre sortante et responsable des activités « enfants », va quitter le comité cet automne et un(e) remplaçant(e) devra être désigné(e). Sans opposition, Mme Ohayaon assumera sa fonction jusqu'à son remplacement.

Mme Schneider-Bidaux suggère de modifier les statuts sur la possibilité d'être membre du comité sans habiter la commune. M. Van Loon précise que cela devra être étudié, car il s'agit de faire attention à ce que le comité ne soit pas constitué en majorité de personnes qui ne seraient pas domiciliées sur la commune.

Sans autre remarque, la Présidente met au vote, en bloc, l'élection du comité tel que proposé pour les quatre prochaines années. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## 7. Projets de délibérations

### 7.1. Approbation des comptes 2010 de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

M. Forestier prend la parole en sa qualité de membre du Conseil de fondation et donne quelques explications concernant ces comptes qui concernent encore la phase de construction de l'EMS ; ils sont donc à prendre avec un certain recul. M. Forestier profite de féliciter le Bureau de ce Conseil de fondation qui a œuvré avec efficacité et enthousiasme pour permettre à cet EMS de voir le jour et d'être inauguré le 28 septembre prochain à 17h00.

#### **D58 - APPROBATION DES COMPTES 2010 DE LA FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE BARDONNEX, CAROUGE ET TROINEX POUR LE LOGEMENT DE PERSONNES AGEES**

*Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,  
vu l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées,  
vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2010 de la Fondation et le rapport sur la vérification des comptes de la fiduciaire Christophe Fischer SA,  
sur proposition de la Mairie,*

*le Conseil municipal de Troinex  
décide à l'unanimité*

- D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2010 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées avec un montant de CHF 7'024.30 de charges et de CHF 1'552.20 de revenus, la perte de l'exercice s'élevant à CHF 5'472.10.*
- D'approuver le bilan au 31 décembre 2010 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 16'189'859.31.*

### 7.2. Demande de dérogation au rapport des surfaces dans le projet de construction de 4 villas mitoyennes au chemin de Drize 14 :

- Rapport de la commission urbanisme et environnement du 5 septembre 2011
- Vote du Conseil municipal

M. Forestier donne lecture du rapport de la Commission urbanisme et environnement du 5 septembre 2011 (cf. annexe 3).

Il n'y a pas de question concernant ce rapport et la délibération suivante, lue par la Présidente, **est approuvée à l'unanimité** :

**D59 - DELIBERATION RELATIVE A L'OCTROI D'UNE DEROGATION AU RAPPORT DE SURFACE  
POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE 4 VILLAS MITOYENNES AU CHEMIN DE DRIZE 14  
A TROINEX**

*Vu la demande définitive d'autorisation de construire No DD 104282-1, déposée au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) par MM. Hirt et Bêche, architectes, en vue de la construction de 4 villas mitoyennes, de places de parking et de garages sur la parcelle no 10300, feuille 11 de la commune de Troinex,*

*vu le coefficient d'utilisation qui s'élève à 30,89% (avec le standard Minergie) de la surface totale de la parcelle no 10300,*

*vu l'article 59, alinéa 4, lettre b, de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) du 14 avril 1988, portant sur le rapport des surfaces de plancher habitable et de terrain,*

*constatant que, selon le projet de construction précité, situé en zone 5 (zone « villas »), ce rapport de surface de 30,89% est conforme audit article,*

*vu le rapport de la commission d'urbanisme du 5 septembre 2011,*

*conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre s, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*sur proposition de la Mairie,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**accepte à l'unanimité**

*D'octroyer une dérogation au rapport de surface dans le cadre du projet de construction no DD 104282-1, sur la parcelle no 10300, sise en 5<sup>ème</sup> zone au chemin de Drize 14, avec un indice d'utilisation du sol à 30,89%.*

## **8. Propositions de motions**

### **8.1. Motion du groupe Démocrate chrétien : « Création d'une pharmacie à Troinex »**

M. Menu donne lecture de cette motion (voir annexe 4) et rappelle qu'une étude réalisée il y a quelques années avait confirmé l'intérêt des Troinésiens pour une pharmacie.

Mme Maggi Duvernay fait remarquer qu'il y a déjà, à Genève et dans les communes voisines, un nombre important de pharmacies. Elle n'est cependant pas opposée à étudier cette proposition.

M. Bahon se réfère au projet de pharmacie étudié il y a quelques années et demande pour quelles raisons il a été abandonné. M. Meynard explique que c'est essentiellement pour des raisons techniques et de surfaces insuffisantes des locaux envisagés que ce projet n'avait pas abouti.

Mme Bernardet rappelle que deux dames s'étaient montrées très intéressées par le projet de pharmacie étudié il y a quelques années, mais qu'elles avaient dû finalement y renoncer.

M. Sizonenko estime qu'il s'agit d'une idée louable, notamment au niveau de l'intérêt de la proximité, mais qu'il faudra tenir compte du trafic qu'un tel commerce peut générer. En réponse, M. Van Loon relève que du point de vue de la mobilité, le bilan devrait être plutôt positif pour les Troinésiens puisqu'ils ne devraient plus se déplacer pour se rendre dans une pharmacie.

M. Duquesne interroge le groupe DC sur leur idée quant à un emplacement ? M. Menu répond qu'aucun emplacement précis n'a été envisagé et que cette motion est justement destinée à étudier ces différentes questions.

Mme B. Hirsch passe au vote : **cette motion est acceptée à l'unanimité moins une abstention (HP).**

## **8.2. Motion du groupe Libéral : « Pour un cabinet médical dans les futurs immeubles des Saussac »**

M. Forestier donne lecture de ce projet de motion (annexe 5) et relève qu'une synergie pourrait se créer entre la précédente motion (pour une pharmacie) et ce projet. Le groupe libéral verrait bien ces activités dans les futurs immeubles des Saussac.

M. Sizonenko suggère de prévoir un cabinet de médecins de 1<sup>er</sup> recours (généralistes), qui seraient utiles à davantage de personnes et qui ne sont de surcroît pas soumis à la clause du besoin.

M. Forestier précise que cette motion a été proposée en ce sens, dans le cadre d'immeubles intergénérationnels, notamment pour être au service des personnes à mobilité réduite qui pourraient en avoir besoin.

Mme B. Hirsch demande quelle commission sera amenée à traiter ce sujet. M. Forestier propose de remettre ce sujet à la Commission des travaux publics et bâtiments, qui s'occupe également du projet d'immeubles aux Saussac.

**Au vote, l'entrée en matière et le renvoi de cette motion à la Commission des travaux publics et bâtiments sont approuvés à l'unanimité.**

## **9. Propositions individuelles et questions**

### **9.1 Politesse et convivialité**

M. Van Loon profite de ce début de législature pour exprimer son souhait de créer une belle convivialité au sein du Conseil municipal et pour suggérer que tout le monde se salue au début et à la fin des séances.

### **9.2 Peintre Alexandre Perrier**

M. Van Loon a le plaisir de présenter une affiche réalisée il y a quelques années à l'occasion d'une exposition du peintre troinésien Alexandre Perrier au musée d'Arts et d'Histoire de Genève. Ce grand artiste, contemporain de Ferdinand Hodler et enterré au cimetière de Troinex, est exposé dès cette semaine et jusqu'au 14 novembre 2011 au musée d'art de Shanghai. M. Van Loon conclut avec l'espoir que notre commune puisse également une fois exposer les œuvres d'Alexandre Perrier.

### **9.3 Élections nationales**

M. Menu rappelle que Mme Béatrice Hirsch est candidate au Conseil national et espère que la Présidente de notre Conseil municipal sera élue. Mme B. Hirsch le remercie de son attention.

Sans autre remarque, Mme B. Hirsch invite le public à quitter la salle afin de passer au dernier point de l'ordre du jour, qui doit se traiter à huis-clos.

## **10. Huis-clos : demandes de naturalisations**

M. Van Loon donne lecture de la demande de naturalisation de Mme Caroline Laneville et de son mari, William, domiciliés au chemin des Saules.

Mme B. Hirsch met au vote cette demande **qui est acceptée par 15 oui et 1 abstention.**

Mme la Présidente lève la séance à 21h00.

La Présidente :

Le secrétaire :

Mme Béatrice Hirsch

M. Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :